



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 20/2014

Le **Vendredi 21 Novembre 2014 à 10h**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Ressources et des Systèmes d'Information du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique Avenue Tadla Mabella – Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, concernant : **Aménagement De La Grande Salle De Réunion Au Siège Du Ministère De L'Industrie, Du Commerce, De L'Investissement Et De L'Economie Numérique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Direction des Ressources et des Systèmes d'Information du Ministère de l'Industrie, du Commerce de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Avenue Tadla Mabella – Rabat et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinquante Mille Dirhams (50 000,00 DHS)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Millions Six Mille Huit Cent Huit Dirhams TTC (2 006 808,00 dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction des Ressources et des Systèmes d'Information du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Avenue de Tadla, Mabella, Rabat ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des Marchés de la Direction des Ressources et des Systèmes d'Information du Ministère de l'Industrie, du Commerce de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Avenue Tadla Mabella – Rabat avant le **20/11/2014 à 12 heures.**

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

| Secteur | Classe | Qualification |
|---------|-----------|---------------|
| 7 | 3 minimum | 7.1 |